

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quatorze, le mercredi 9 novembre, à 16 H 35, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en huitième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation du Maire -séance clôturée à 19 H 50-.

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE SEANCE

Michel TAMAYA - Alain ARMAND - Mickaël NATIVEL - Gilbert GERARD - Dominique RIVIERE - Françoise MOLLARD - René LAI-HONG-TING - Sudel FUMA - Daniel TOUSSAINT - Patrick VERGUIN - Jean-Max NATIVEL - Rémy MASSAIN - Jean HOAREAU - Jean IVOULA - Edith NALEM - André PADEAU - Armand IGNACE - Jean-Paul CLAIN - Brice PAUVREZE - Ismaël MOULLAN - Emmanuel HOARAU - Firmin LACPATIA - André BOURGIN - Russel HOAREAU - Saïd Omar MOGNE ABASSE - Luçay MAILLOT - Jean-Claude SAUTRON - Yasmina HATIA - Erick EGOLFF - Jean-Marie DUPUIS - Axel KICHENIN - René Paul VICTORIA

SONT ARRIVES EN COURS DE SEANCE

Camille SUDRE (Rapport n° 94/7-01 / présentation générale des Orientations Budgétaires 1995 par le Maire / à 16 H 50) - Marc GERARD (Rapport n° 94/7-01 / présentation générale des Orientations Budgétaires 1995 par le Maire / à 16 H 55)

ETAIT REPRESENTE

NOTA

Michel CHAN-LIAT par Mickaël NATIVEL

Le Maire certifie
que le compte rendu
de la présente
séance a été affiché
à la porte de la Mairie
de Saint-Denis
le 16 NOV. 1994
et que le nombre
de Conseillers Muni-
cipaux présents a été
de 34 sur 55.

Les autres Conseillers absents étaient non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'Article 50 de la Loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article 52 de la même Loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal.

Rémy MASSAIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Pour le Maire absent
Le Premier Adjoint
Alain ARMAND

